

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°010/2024
Page 1/2

Objet : Projet ABC
Biodiversité
Intercommunal /
Fonds Vert

Membres : 18
Présents : 12
Pouvoirs : 1
Votants : 13
Pour : 13

Reçu en Préfecture
Rendu exécutoire
Le :

Affiché
Le :

L'an deux mille vingt-quatre et le 14 octobre à 14h30,
Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 30 septembre, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Marie-Claude ALBA, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Bernard DEVIC, Madeleine GARCIA-VIDAL, Mariette GERBER, Alain GOT, Arnaud JOFFRE, Michel PY, Patrice ROLLI

Suppléants présents : Patrice ROLLI, Joël LEVASSEUR, Marlène GUBERT-OETJEN

Pouvoirs : Frédéric ALOY à Arnaud JOFFRE

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Monsieur le Président précise que le syndicat RIVAGE a l'opportunité, à travers un appel à projet lancé par l'Etat dans le cadre du Fonds Vert, de mettre en œuvre un projet d'Atlas intercommunal de Biodiversité. La nouvelle mesure du Fonds Vert « Mieux connaître et mobiliser pour la biodiversité » s'inscrit dans le cadre de la Stratégie National Biodiversité (SNB 2023).

Ce projet d'ABC inter-communal permettra de poursuivre et compléter les actions déjà mises en place sur le territoire de RIVAGE pour la prise en compte de la biodiversité, sa meilleure connaissance et la sensibilisation de la population aux richesses présentes.

Le projet est basé à la fois sur des inventaires biodiversité de la nature « ordinaire » (sciences participatives impliquant le grand public, les scolaires et les socio-professionnels), sur des inventaires complémentaires aux connaissances déjà acquises sur le territoire et sur un volet de sensibilisation et d'éducation à l'environnement incluant notamment l'animation de la Maison de l'étang. Ce travail aboutira à la rédaction d'un programme d'actions communales en faveur de la préservation de la biodiversité. Les données acquises seront versées aux bases de données nationales recensant la biodiversité et intégreront les réflexions liées à l'aménagement du territoire.

Le projet portera sur une durée de 4 ans et nécessitera le recrutement d'un/une chargé/e de mission ABC inter-communal. La réalisation de ce projet nécessitera également de mener certaines opérations en sous-traitance notamment les études ou inventaires, les animations ou prestations EEDD ainsi que les opérations liées à la communication sur le projet.

Le budget prévisionnel de ce projet et son plan de financement est indiqué ci-dessous :

Atlas de la Biodiversité Inter-Communale du territoire de RIVAGE			
Dépenses		Recettes	
Dépenses directes			
Prestations externalisées	90 000 €	Autofinancement (20%)	49 993 €
Charges de personnel	127 360 €	Fonds Vert (80%)	199 971 €
Dépenses indirectes			
Charges indirectes forfaitaires	32 604 €		
TOTAL	249 964 €	TOTAL	249 964 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter le projet d'Atlas de la Biodiversité Inter-Communale sur le territoire de RIVAGE,
- De désigner RIVAGE comme Maître d'ouvrage sur ces opérations sous condition de l'obtention d'un plan de financement qui prévoit une participation maximale de RIVAGE à hauteur de 20 % de dépenses,
- De programmer, en cas d'obtention des subventions, les opérations prévues dans ce projet dont le recrutement d'un/une chargé/e de mission ABC inter-communal et les opérations réalisées en sous-traitance et citées ci-dessus,
- D'inscrire les dépenses liées à ce projet aux budgets 2025 et suivants,
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'obtention des aides financières (Europe, État, Région Occitanie, Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, EPCIFP, Agence de l'Eau,) et à signer toutes pièces y afférent.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces relatives aux marchés en lien avec la mise en œuvre de ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME,
A LEUCATE,
LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS.



**Le Président
Michel PY**